



Chères Landreciennes, chers Landreciens,

C'est parti ! Votre **nouvelle équipe municipale** est en place depuis le 23 mai dernier. C'est un **réel plaisir** pour moi de **m'adresser à vous** aujourd'hui et de **vous présenter vos nouveaux élus** pour les six années à venir. Cela fait maintenant un mois qu'ensemble, **nous sommes au travail**. La **crise sanitaire** que nous traversons reste une **épreuve individuelle et collective** et chacun n'a eu d'autre choix que de **s'adapter**.

Je **salue votre courage** pendant le confinement et la **solidarité** dont vous avez fait preuve également avec vos proches, vos voisins... Il est évident que l'été 2020 sera différent des autres : ceci étant, la vie doit reprendre son cours avec la prudence qui s'impose. J'ai souhaité que **différentes manifestations** puissent avoir lieu : la **ducasse de juillet** ainsi que la **brocante du Raccroc de la Ville Basse** et celle de l'**Amicale du Personnel Communal**, tout comme le **Rétroland** de l'**Union Commerciale et Artisanale**. Bien sûr, la **distanciation physique** reste de mise et le port du masque vivement souhaité. Le virus circule toujours...

Le 22 juin, les **écoles** sont redevenues **obligatoires** et la cantine a repris du service après un allègement du protocole sanitaire décidé par l'Etat et une **concertation étroite** avec les **directeurs d'écoles** pour un **accueil de vos enfants** dans les **meilleures conditions**. Cette rentrée s'est bien passée : **merci aux enseignants** qui, à l'aube des vacances, ont **créé les conditions de cette rentrée réussie** ! **Merci également au personnel communal** qui depuis des semaines assure la désinfection des locaux : un travail minutieux et tellement important ! **Nos associations** notamment **sportives** ont, pour beaucoup d'entre elles, **repris leurs activités** : nous les avons rencontrées pour **préparer ensemble cette reprise** et les accompagner. Elles savent qu'elles peuvent compter sur nous.

Nos **commerçants et artisans** ont subi la **crise de plein fouet** avec l'arrêt complet de leurs activités pendant plusieurs mois pour certains d'entre eux. Nos **cafés et restaurants** vous accueillent de nouveau après des mois de fermeture... Nous avons, en **partenariat avec l'Union Commerciale et Artisanale**, travaillé à un **plan d'aide de 35 000 euros à destination de nos acteurs économiques**, que nous avons soumis au vote du Conseil Municipal le 18 juin dernier et dont vous connaîtrez les modalités dans ce bulletin municipal. Nous avons voulu d'une part, atténuer leurs surcoûts d'équipements liés au Covid et d'autre part, **booster le commerce de proximité et l'artisanat local tout en permettant aux Landreciens de faire des économies**. C'est un geste nécessaire et solidaire pour celles et ceux qui contribuent à la vie d'une commune et à son attractivité !

Le **budget** de la commune est enfin **voté**, l'**appel à candidatures de la future boutique à l'essai** est **lancé**, de **nouvelles places de stationnement** ont vu le jour sur la place Bonnaire pour favoriser l'accès aux commerces, le **restaurant scolaire polyvalent** verra tous ses murs érigés d'ici la mi-juillet, le **Rendre-Compte** va être complètement **repensé** avec votre participation... la machine s'est enfin remise en route !

Les **services techniques** tournent à **plein régime** en ce début d'été ; saison des tontes et du désherbage ! Cela fait maintenant plusieurs années que nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires nocifs pour la santé et c'est tant mieux ! Il a fallu reconsidérer les « mauvaises herbes », s'équiper pour y faire face. **Jamais la nécessité de préserver nos ressources n'a autant résonné dans le contexte actuel !** Le travail ne manque pas, la motivation non plus : **vos élus sont au travail pour vous, pour la commune !**

Je vous souhaite une bonne lecture. Restez prudents !

François ERLEM
Maire de Landrecies

VOS NOUVEAUX ÉLUS



François ERLEM
Maire de Landrecies



Françoise DUPUITS
1^{ère} Adjointe déléguée à l'Action
Sociale, au Logement et à la Santé



Francis DUPIRE
Adjoint délégué aux Travaux,
Finances et Urbanisme



Virginie SOIGNEUX
Adjointe déléguée aux Fêtes,
Manifestations et Solidarité aux aînés



François BLAT
Adjoint délégué à la Culture,
au Tourisme et aux Associations



Fanny RICHARD
Adjointe déléguée à la
Communication, aux Ecoles et à la
Participation Citoyenne



Xavier LACAILE
Adjoint délégué au Cadre de
vie, Développement durable et
Commerce et Artisanat



Charles BENJABEN
Conseiller délégué à la Sécurité et
aux Cérémonies Patriotiques



Valérie MAHIEU
Conseillère déléguée à la
Jeunesse et au Sport

**Permanences de Monsieur le Maire et ses Adjoint(e)s
sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.**

Et l'ensemble du conseil municipal



- Gwenaëlle BEAUDON
- Simon BRASSART
- Sandrine MERCIER
- Stéphane SANSONE
- Audrey MONIER
- Jean-Paul LANNOY
- Sabine TROUILLET
- Romain POLLART
- Marie-Noëlle LALLIER
- Michaël DELATTRE
- Jean-Philippe MICHEL
- Marie-Claire DELAIRE
- Jean-Marc DUMEIGE
- Annick CORNELIS

LES COMMISSIONS

3 commissions dédiées pour un travail de co-construction des dossiers de la commune

Dès les premiers jours suivants la mise en place du conseil municipal, Monsieur le maire a souhaité créer différentes commissions de travail, portées chacune par un adjoint(e) ou conseiller(ère) délégué(e).



Commission Affaires Sociales, Santé et Logement : **Françoise DUPUITS**, Gwenaëlle BEAUDON, Charles BENJABEN, Jean-Paul LANNOY, Marie-Noëlle LALLIER, Romain POLLART, Annick CORNELIS, Jean-Marc DUMEIGE.



Commission Travaux, Finances et Urbanisme : **Francis DUPIRE**, Françoise DUPUITS, Marie-Noëlle LALLIER, Xavier LACAILLE, Charles BENJABEN, Jean-Paul LANNOY, Michaël DELATTRE, Jean-Philippe MICHEL, Jean-Marc DUMEIGE.



Commission Fêtes et Manifestations et Solidarité avec les Aînés : **Virginie SOIGNEUX**, Audrey MONIER, Charles BENJABEN, Sabine TROUILLET, Valérie MAHIEU, François BLAT, Stéphane SANSONE, Annick CORNELIS, Marie-Claire DELAIRE.



Commission Culture, Tourisme et Associations : **François BLAT**, Françoise DUPUITS, Virginie SOIGNEUX, Gwenaëlle BEAUDON, Sabine TROUILLET, Valérie MAHIEU, Simon BRASSART, Jean-Philippe MICHEL, Marie-Claire DELAIRE.



Commission Sécurité et Manifestations patriotiques : **Charles BENJABEN**, Virginie SOIGNEUX, Françoise DUPUITS, Xavier LACAILLE, Francis DUPIRE, Michaël DELATTRE, Romain POLLART, Jean-Philippe MICHEL, Annick CORNELIS.



Commission Ecoles, Communication, Participation citoyenne : **Fanny RICHARD**, François BLAT, Audrey MONIER, Valérie MAHIEU, Sabine TROUILLET, Virginie SOIGNEUX, Simon BRASSART, Marie-Claire DELAIRE, Jean-Marc DUMEIGE.



Commission Cadre de vie, Développement durable, Commerce et Artisanat : **Xavier LACAILLE**, Francis DUPIRE, François BLAT, Fanny RICHARD, Gwenaëlle BEAUDON, Sabine TROUILLET, Simon BRASSART, Annick CORNELIS, Jean-Marc DUMEIGE.



Commission Jeunesse et Sport : **Valérie MAHIEU**, Michaël DELATTRE, Fanny RICHARD, François BLAT, Stéphane SANSONE, Jean-Paul LANNOY, Virginie SOIGNEUX, Marie-Claire DELAIRE, Jean-Philippe MICHEL.

D'autres structures landrenciennes voient leur conseil d'administration complété par les nouveaux élus :

CCAS

Les administrateurs siégeant au conseil d'administration : **Françoise DUPUITS**, Gwenaëlle BEAUDON, Xavier LACAILLE, Jean-Paul LANNOY, Marie-Noëlle LALLIER, Annick CORNELIS. Le président du C.A est François ERLEM.

CSC

Trois membres intègrent le conseil d'administration du centre social et culturel : **François ERLEM**, **Françoise DUPUITS** et **Sandrine MERCIER**.



EHPAD

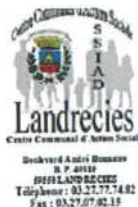
Deux membres intègrent le conseil d'administration de la maison de retraite : **Charles BENJABEN** et **Françoise DUPUITS**. Le président est **François ERLEM**.

Lycée Dupleix

Quatre membres intègrent le conseil d'administration du Lycée Dupleix. Deux titulaires : **François ERLEM** et **Jean-Paul LANNOY**. Deux suppléants : **François BLAT** et **Fanny RICHARD**.

Collège Dupleix

Quatre membres intègrent le conseil d'administration du collège. Deux titulaires : **Fanny RICHARD** et **Valérie MAHIEU**. Deux suppléants : **Sandrine MERCIER** et **Virginie SOIGNEUX**.



Une rubrique dédiée aux comptes - rendus des conseils municipaux est disponible sur www.landrecies.fr rubrique ► Ma Mairie !

COMMERCES ET ARTISANAT

SOUTIEN AUX COMMERCANTS ET ARTISANS

COVID-19 : Soucieux de pouvoir aider à leur échelle, la mairie et l'UCA ont construit ensemble un plan d'aide aux commerçants et artisans de Landrecies. Explications !

Le COVID-19 a engendré de nombreuses difficultés pour les commerçants et artisans. Ainsi, dès les premières semaines du confinement, **les élus et l'U.C.A** (Union Commerciale & Artisanale) ont **travaillé ensemble à la co-construction d'une aide financière**. L'objectif : **permettre aux acteurs économiques de notre ville de mieux absorber les frais liés à l'équipement sanitaire et de relancer leur activité, tout en permettant aux Landrecien(ne)s d'y participer !**



François Erlem, Maire et Xavier Lacaille, Adjoint au commerce et à l'artisanat, accompagnés de Frédéric Alliot, Président de l'U.C.A.

Au total c'est une **subvention de 35 000€**, encadrée par une **convention bipartite**, qui est versée par la mairie à l'U.C.A, gérant l'opération. Elle se déroulera en 2 étapes prioritaires. La première se tiendra dès le 1^{er} juillet, avec l'aide directe aux acteurs économiques pour l'achat des équipements de sécurité. Puis, **un système de bons d'achat à tarif réduit, à dépenser chez les commerçants et artisans, sera mis en place jusqu'à épuisement des stocks !**

Ainsi chaque Landrecien(ne) pourra dès le mois d'août se rendre à « La Civette », rue des Deux Clés, et se fournir en bons à dépenser chez les commerçants et artisans qui donneront lieu à 10% de réduction : un bon d'achat acheté 45€ aura une valeur de 50€ ; un bon d'achat acheté 9€ en vaudra 10€.

L'opération est encadrée pour qu'un maximum de foyers puissent acheter des bons jusqu'à 500€ au total !

« Il était naturel pour nous de soutenir le commerce et l'artisanat local. Nous avons étudié de nombreuses possibilités, parfois en se heurtant à des questions de compétence juridique qui ne trouvaient plus leur sens dans cette situation particulière et nous sommes arrivés à ce résultat, en travaillant conjointement avec l'U.C.A. pour être au plus proche de leurs besoins. » indique François Erlem.

Frédéric Alliot, Président de l'UCA précise « Nous sommes convaincus de la réussite de cette opération, d'autant plus que la crise a montré que nous pouvons être solidaires, tous ensemble. La subvention de 35 000€ sera divisée en 3 parties : la première affectée aux dépenses subies en équipement de sécurité, la seconde destinée aux bons d'achats, puis la troisième pour les frais liés à la communication et aux impressions de l'opération. »

Tous les artisans, commerçants, T.P.E, auto-entrepreneurs, membres et non membres de l'U.C.A. sont invités dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville **le 30 juin à 19h00 pour assister à la présentation détaillée de ce plan de soutien !** Vous êtes intéressé(e)s à titre professionnel par ce plan ? Vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès de l'U.C.A : ucalandrecies@gmail.com

Comment récupérer mes bons d'achats à utiliser chez mes commerçants ?

1. Je me rends à « La Civette » dès le 1^{er} août avec ma carte d'identité et l'original de mon justificatif de domicile,

2. Je choisis mon ou mes bon(s) d'achat (dans la limite de 500€ par foyer)

- un bon de 10€ payé 9€
- un bon de 50€ payé 45€

3. Je me rends chez les commerçants participants à l'opération et je paie avec mes bons d'achat !

Les commerces participants à l'opération auront ce logo affiché sur leur vitrine !

Liste des participants à retrouver ultérieurement sur [UCA Landrecies Dynamic](#) et sur www.landrecies.com - rubrique Commerce et Artisanat



Ils sont arrivés ! Bienvenue au **Cabinet comptable**, à l'épicerie du Centre et à la nouvelle **Friterie de la Place** qui a déménagé. D'autres commerces arrivent bientôt en centre-ville !



Crédit photo : Delphine Hernu

Le projet de Boutique à l'Essai est sur les rails ! L'appel à candidature a été lancé le 22 juin en partenariat avec Initiative Sambre Avesnois, la Fédération des Boutiques à l'Essai, l'Union des Commerçants et Artisans de Landrecies et la commune.

L'objectif pour les porteurs de projet est de créer et tester leur activité commerciale sur la commune de Landrecies. Vous avez un projet de commerce ? Besoin de tester votre idée ?

Pour tous renseignements, contactez Aline Caudrelier, directrice d'Initiative Sambre Avesnois : 03 27 60 50 44

a.caudrelier@initiative-sambreavesnois.fr



8 nouvelles places de stationnement dont 1 dédiée aux personnes à mobilité réduite sont en service sur la Place Bonnaire ! Leur objectif : favoriser le stationnement des clients se rendant dans les différents commerces adjacents. Et pour favoriser une bonne rotation des places, elles seront, à cet endroit, limitées à 1h30 : la signalétique arrive bientôt !



Le Père Mathieu met en place un service de plats à emporter chaque dimanche midi, en plus de son service habituel ! Retrouvez le menu proposé sur leur page Facebook, site internet et par téléphone ou mail : 03 27 77 10 59 – auperemathieu@orange.fr

BUDGET

Quel budget pour Landrecies ?

Lors du Conseil Municipal du 18 juin dernier, le budget primitif a été voté ! Un budget bien maîtrisé, donnant l'espoir et l'envie de concrétiser tous les projets d'équipement de l'année et d'améliorer toujours plus le quotidien des Landreciens.

Le compte administratif permet de dégager sur l'année 2019 un excédent de fonctionnement de 310 419 €. Cela fait une douzaine d'années que le budget de Landrecies est financé sans augmentation des taxes d'imposition, malgré d'importants investissements engagés avec la construction du restaurant scolaire / salle polyvalente pour tous. Un projet de 3 500 000€ TTC, financé par un emprunt de deux millions sur 25 ans aux taux de 0,8% pour 1 250 000 et 1,1% pour 750 000€ à la caisse du Crédit Agricole.

Le reste est financé par des **subventions d'Etat D.S.I.L** (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) de **442.715€** et du **Département « Aides aux Villages & Bourgs »** de **300 000€**. Nous attendons également la réponse du **Fond PRADET**, jusqu'à **1 million d'euros**, qui se réunira à la fin du mois.

Concernant la maîtrise d'œuvre, les frais d'architecte, le programmiste, les études et relevés topographique : **l'ensemble est co-financé par les budgets d'investissement de 2019 et 2020** pour la somme de près de **450 000 € TTC**. Nous pouvons constater que le **montant** de ce projet est **bien calculé et maîtrisé !**

La commune mène par ailleurs une **politique volontariste en faveur du logement : convention C.A.F pour lutter contre l'insalubrité, procédures d'abandon manifeste** sur les biens abandonnés,... Un **nouvel outil a été proposé lors du Conseil municipal : une taxe sur les logements vacants** afin d'éviter de retrouver des situations similaires à celles que nous connaissons déjà.

Comparatif de la situation financière à différentes échelles : communale, départementale, régionale et nationale

Lexique

Mandat

Ordre émis par la Commune et adressé à la Trésorerie afin de procéder aux paiements des dépenses de la ville (factures, emprunts, salaires).

Titre

Document émis par la Commune et adressé à la Trésorerie afin que celle-ci procède à l'envoi des avis à payer pour services rendus à la population concernée (cantine, périscolaire, locations de salles, ...) ou pour enregistrer les subventions de l'Etat, du Département, de la Région, de la Communauté de Communes versées à la Commune sur son compte (recettes).

Dotation

Elle constitue la participation financière octroyée par l'Etat aux collectivités territoriales pour financer leurs

actions.

Compte administratif de l'année précédente

Nom donné au tableau récapitulatif de la réalisation du budget de la commune de l'année précédente. Il compare les dépenses et les recettes prévisionnelles du budget de l'année précédente avec les dépenses et les recettes réalisées de l'année précédente.

Budget primitif de l'année en cours

Correspond à un budget prévisionnel. On prévoit les dépenses et les rentrées d'argent de l'année en cours, le budget primitif devant être voté pour le 15 avril.

	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
Composantes de l'Autofinancement					
Excédent Brut de Fonctionnement (EBF)	515 229	143	134	167	210
Résultat comptable (A-B = R)	333 512	93	88	111	143
Produits de fonctionnement réel	3 281 367	912	917	1 035	1 025
Charges de fonctionnement réelles	2 877 513	800	798	883	832
Capacité d'autofinancement brute (= CAF)	403 854	112	119	152	193
Produits de cessions d'immobilisations	63 274	18	15	26	32
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	205 823	57	72	95	115
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	205 823	57	72	95	117

	Catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
Pourcentage dans les produits de fonctionnement CAF				
Impôts locaux	42,60	41,33	43,90	44,39
Dotations et participations reçues	35,39	26,87	22,63	21,14
.. dont Dotation Globale de Fonctionnement	29,84	19,65	16,09	14,23
Pourcentage dans les charges de fonctionnement CAF				
Dont : Achats et charges externes (montant net)	28,64	30,31	29,28	29,62
... charges de personnel (montant net)	49,74	53,59	54,85	53,10
...charges financières	2,55	2,22	2,19	2,63
...contingents	6,63	4,11	2,88	3,45
...subventions versées	7,81	5,51	6,54	6,10
Pourcentage dans les dépenses d'équipement				
Autofinancement net	36,49	29,97	32,56	31,14
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	0,00	15,70	16,30	19,09
Subventions reçues	12,01	22,99	20,85	20,02
FCTVA	11,50	16,00	15,01	11,83
Autres ratios				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre/CAF	4,48	4,43	4,04	3,82
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	4,48	4,43	4,04	3,81
Annuités des dettes bancaires et assimilées/EBF	0,53	0,49	0,45	0,47

Principaux investissements 2020

Investissements 2020	
Remboursement d'emprunts en capitaux	259 646€
Construction du restaurant scolaire polyvalent	639 762,24€
Construction du restaurant scolaire municipal salle polyvalente	1 565 969,84€
Changement des portes de la façade de l'église	6 271,68€
Maîtrise d'œuvre pour le nouveau restaurant scolaire	184 951,63€
Avances forfaitaires pour la construction du nouveau restaurant scolaire polyvalent	134 184€
Maîtrise d'œuvre pour le nouveau restaurant scolaire (avenant 1)	16 245€
Achat de matériel divers	20 000€
Demandes de consignation d'expropriation	29 400€
Traitements des bâtiments en état d'abandon manifeste	12 000€
Achat de matériel divers amortissable en 1 an	15 000€
Investissements aux écoles	8 000€
Maîtrise d'œuvre pour les travaux de couverture et maçonnerie de l'église	3 972€
Achat d'un véhicule pour la police municipale	20 000€
Achat d'une maison (dans le cadre de la procédure d'abandon manifeste)	7 700€
Travaux en régie 2019 : aménagement de la P.M.I	63 492€
Travaux en régie 2019 : agrandissement du cabinet médical	83 524€

TRAVAUX

➤ **Construction d'un garage pour deux véhicules** (Police Municipale et les services communaux) dans la rue des Espagnols, sur le terrain du local des services techniques. Les travaux sont réalisés par les services techniques. Un **chenil** y est également construit pour protéger les chiens errants ou perdus, en lien avec la S.P.A.



Les marches de la salle Jean-Marie Leblanc étant la cible de dégradations, sont en cours de reconstruction. Le personnel communal **refait complètement la montée d'escaliers** en béton armé, avec pose d'un antidérapant.

➤ Comme prévu, les carrières d'Houdain vont terminer la **réfection des routes communales par un gravillonnage** : au bout de la rue de la Pescherie, rue de la Cure et route de Catillon afin de **renforcer l'étanchéité et la solidité de la bande de roulement**. Ces travaux sont réalisés en 2 étapes (le bitume en 2019 et le gravillonnage en 2020) pour un montant de **18 900€ T.T.C.**

➤ Les **routes et trottoirs communaux** sont actuellement **de nouveau bitumés** aux endroits dégradés (nids de poule...etc.)

Les travaux du Restaurant scolaire / salle Polyvalente sont suivis par le bureau d'architectes « Avalone » de Cambrai.

L'année a commencé par le **terrassement** puis les fondations et le **début du gros oeuvre**. Un **arrêt de deux mois à cause du confinement** va retarder le chantier, en toute logique. Les travaux, réalisés par **14 entreprises différentes**, pour la somme totale de **3 500 000€ TTC**, sont prévus jusqu'au **1^{er} trimestre 2021** !

Une vidéo du futur chantier terminé est disponible sur la page Facebook de la mairie !



Sport et Associations



Bravo à Julien Nison, athlète local et professeur d'E.P.S à Landrecies, qui a participé à distance dimanche 14 juin à la mythique course Comrades (Afrique du Sud), soit **90 km au travers de l'Avesnois en 6h20 minutes !**

Pour fêter ça, Julien a proposé un challenge pour les Foulées Dupleix qui devaient avoir lieu ce dimanche 27 juin. Intitulé « Un autre défi » : Julien propose aux participants inscrits de se rapprocher de son chrono en 5, 10 ou 21 km et de **gagner un dossard pour l'édition 2021 !**

Plus d'infos sur  **Les Foulées Dupleix - Landrecies**



Les associations
(hors sports collectifs et de combat)
ont l'autorisation du gouvernement pour reprendre leur activité !

M. le maire et les élus concernés les ont rencontrées le 11 juin pour **travailler conjointement à la reprise de leur activité tout en assurant la sécurité des usagers.**
Les associations de sport collectif et de combat seront réunies prochainement.

Dans le contexte actuel, l'union fait la force !



CHAMBRE D'EAU

La **Chambre d'Eau** qui intervient déjà régulièrement pour le développement de la culture dans nos écoles, a **proposé**, pendant le confinement, le prêt d'oeuvres d'art originales, livrées à domicile ! **Bonne nouvelle : ce service est prolongé jusqu'à fin juillet !** Cette artothèque est proposée gratuitement aux familles ainsi que des activités ludiques, adaptées à l'âge de vos enfants, à réaliser autour de l'oeuvre !

Contact : 03.27.77.09.26 ou
acanel@lachambredeau.com

Infos pratiques

Vous aimez chiner ?

La **Ressourcerie éphémère** est de retour ! Forte de son succès, elle revient sous le marché couvert du 7 au 11 juillet.

Rendez-vous à
LANDRECIES
au **Marché Couvert**
Rue bruyante

Du 7 au 11 juillet 2020
VENTE D'OBJETS
ISSUS DU RÉEMPLOI

INFOS HORAIRES
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et samedi de 8h à 13h



Vaisselle . mobilier . textiles . bibelots . jouets . livres . disques
cadres . luminaires . petits électroménagers . déco ...

RENSEIGNEMENTS
Service Environnement de la CCPM
03 27 77 53 35
www.ec-paysdemormal.fr
 facebook.com/paysdemormal

 Landrecies 

Fermeture du Guichet Unique du 10 au 31 août
Réouverture le **1^{er} septembre**

M. Picquet assurera ses permanences en juillet et août.

Fermeture de la déchetterie de Landrecies
du 27 juillet au 1^{er} août et le 15 août

Plus d'infos auprès du service environnement
de la C.C.P.M : 03.27.77.52.35
 [facebook/paysdemormal](https://facebook.com/paysdemormal)



Les emplois saisonniers,
c'est toute l'année !

Restauration, hôtellerie, hiver, été, ...
Vous souhaitez des renseignements ?
Vous souhaitez postuler ?

Rapprochez-vous
du Guichet Unique de Landrecies
03.27.77.09.90

CONTRÔLES DE VITESSE RENFORCÉS



Depuis la fin du confinement, la **gendarmerie et la police municipale travaillent ensemble** pour réaliser davantage de contrôles afin d'assurer votre sécurité.

La police municipale est désormais équipée d'un radar. Les contrôles sont effectués autant dans les petites rues que sur les grandes routes !



Tout **démarcheur** qui se présente à votre domicile **doit fournir sa carte professionnelle et une attestation de démarchage à domicile** qui est **délivrée par la commune** ! Si ce n'est pas le cas, vous pouvez être victime d'abus de confiance et d'arnaque. De la même manière, prudence avec les appels intempestifs d'émetteurs non identifiés au sujet de l'isolation à 1€ ! **Si vous souhaitez vous renseigner, le Guichet Unique (03.27.77.09.90) peut vous mettre en relation avec des professionnels reconnus du territoire.**

ENVIRONNEMENT

Déchets verts

Les feux de déchets verts sont interdits ! En plus de gêner bon nombre de riverains, ils restent une **source de pollution interdite et encadrée par l'Art. 84 du règlement sanitaire du Nord**. Une déchetterie est à votre service pour vos déchets verts !

La CCPM tout comme la mairie communiquent pourtant souvent sur ce sujet. Des **verbalisations** sont prévues puisque l'infraction

est passible d'une **contravention de 3^e classe de 450€** (Art.7 décret 2003-462 NATINF 3671).



C'est l'heure de l'**écharonnage** !

Chaque propriétaire, locataire, exploitant est tenu d'enlever les chardons présents sur son terrain, avant floraison et dispersion

des graines, estimées à courant juillet.

Fortement proliférantes, ces **plantes invasives menacent les cultures** des agriculteurs pouvant alors perdre un fort pourcentage de rendement. Cette obligation est encadrée par un arrêté préfectoral et un arrêté municipal.

Expression de la minorité



En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé, s'ils le souhaitent, pour l'expression des groupes politiques n'appartenant pas à la majorité municipale.

« Au nom de tous les colistiers de la liste « Landrecies 2020, avec vous et pour vous », nous remercions tous les électeurs qui nous ont soutenus lors des élections municipales du 15 mars dernier. Ces élections qui se sont déroulées dans un contexte particulier, ont favorisé les équipes en place et auraient dû être reportées vu le taux d'abstention relevé partout sur le territoire. Les 4 élus de notre liste siègent désormais dans l'opposition municipale. Nous souhaitons, durant ce mandat, faire des propositions dans l'intérêt des Landreciens et nous serons très vigilants sur les décisions prises par la majorité municipale. Les marges de manoeuvre nous semblent extrêmement étroites et nous vous informerons régulièrement de la situation. Nous restons à l'écoute et à la disposition de tous. Prenez bien soin de vous. »

Les élus de l'opposition

VOTRE AVIS COMPTE !

Votre « Rendre - Compte » va être repensé !

L'ensemble des outils de communication de notre commune vont être repensés, et en premier lieu votre « Rendre-Compte » !

Pour évoluer tant sur le fond (type d'information, contenu, ...) que sur la forme (design, périodicité, ...), nous souhaitons aussi connaître votre avis et vos besoins !

Comment faire ?

- ▶ 1. Connectez-vous à cette adresse avant le **20 juillet 2020**
<https://fr.surveymonkey.com/r/Y55Z6S6>
- ▶ 2. Répondez à 7 questions (temps nécessaire approximatif 3 minutes)

L'ensemble des réponses servira à définir le prochain « Rendre-Compte » !

**Vous souhaitez y répondre sur papier ? C'est possible !
Des questionnaires sont disponibles à l'accueil de la mairie !**



Dans le contexte sanitaire actuel lié au Covid-19, des informations concernant les possibilités de reprises des activités habituelles de la commune nous parviennent au jour le jour.

Des informations publiées sont donc susceptibles de bouger ou au contraire d'apparaître. Nous nous adaptons et faisons notre possible pour vous tenir informés le plus précisément possible. Nous vous remercions de votre compréhension.

BLOC NOTES

juillet	4	Fin des inscriptions au Concours des Maisons Fleuries
	5	10h A.G du Club de l'U. S. L au stade J.C Draux
	7 au 11	9h- 12h et 14h -17h (samedi de 8h à 13h) Ressourcerie éphémère sous le marché couvert
	17	16h - 20h Marché Bio
	25 et 26	Grande Ducasse (fête foraine et course cycliste)
août	2	6h- 18h Raccroc de la Ville Basse : brocante et vide-grenier
	18	Séance CinéLigue à la salle Dupleix
	21	16h - 20h Marché Bio
	30	7h-19h Brocante de l'Amicale du Personnel communal
septembre	6	9h RétroLand
	12	Fête du Sport
	13	Fête du Faubourg de France
	18	16h - 20h Marché Bio